

Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables

Beaupré, Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury



Les municipalités de Beaupré, Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury offrent maintenant, par l'intermédiaire d'un programme de réduction des déchets, de rembourser la moitié du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de couches lavables jusqu'à un maximum de 100 \$.

Ce programme s'applique aux parents d'enfants de moins d'un an résidant à Beaupré, Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury. Le programme de subvention prendra fin lorsque l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée sera épuisée ou sur décision du conseil municipal.

Comment participer?

- Acheter un ensemble de 20 couches lavables ou plus (la demande doit être déposée à la municipalité à l'intérieur de 90 ou 120 jours, selon les municipalités)
- Remplir le formulaire de demande de remboursement (voir verso)
- Joindre l'original de la facture d'achat, une copie d'une preuve de résidence et une copie d'une preuve de naissance
- Se présenter au bureau municipal pour remettre les documents
Beaupré: 216, rue Prévost (418 827-4541)
Lac-Delage: 24, rue Pied-des-Pentes (418 848-2417)
Stoneham-et-Tewkesbury: 325, chemin du Hibou (418 848-2381)



avec la collaboration de

Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables

Beaupré, Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury



Les municipalités de Beaupré, Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury offrent maintenant, par l'intermédiaire d'un programme de réduction des déchets, de rembourser la moitié du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de couches lavables jusqu'à un maximum de 100 \$.

Ce programme s'applique aux parents d'enfants de moins d'un an résidant à Beaupré, Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury. Le programme de subvention prendra fin lorsque l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée sera épuisée ou sur décision du conseil municipal.

Comment participer?

- Acheter un ensemble de 20 couches lavables ou plus (la demande doit être déposée à la municipalité à l'intérieur de 90 ou 120 jours, selon les municipalités)
- Remplir le formulaire de demande de remboursement (voir verso)
- Joindre l'original de la facture d'achat, une copie d'une preuve de résidence et une copie d'une preuve de naissance
- Se présenter au bureau municipal pour remettre les documents
Beaupré: 216, rue Prévost (418 827-4541)
Lac-Delage: 24, rue Pied-des-Pentes (418 848-2417)
Stoneham-et-Tewkesbury: 325, chemin du Hibou (418 848-2381)



avec la collaboration de

Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables

Beaupré, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury et Sainte-Brigitte-de-Laval



Les municipalités de Beaupré, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury et Sainte-Brigitte-de-Laval offrent maintenant, par l'intermédiaire d'un programme de réduction des déchets, de rembourser la moitié du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de couches lavables jusqu'à un maximum de 100 \$.

Ce programme s'applique aux parents d'enfants de moins d'un an résidant à Beaupré, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury et Sainte-Brigitte-de-Laval. Le programme de subvention prendra fin lorsque l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée sera épuisée ou sur décision du conseil municipal.

Comment participer?

- Acheter un ensemble de 20 couches lavables ou plus (la demande doit être déposée à la municipalité à l'intérieur de 90 et 120 jours, selon les municipalités)
- Remplir le formulaire de demande de remboursement (voir verso)
- Joindre l'original de la facture d'achat, une copie d'une preuve de résidence et une copie d'une preuve de naissance
- Se présenter au bureau municipal pour remettre les documents
Beaupré: 216, rue Prévost (418 827 - 4541)
Lac-Delage: 24, rue Pied-des-Pentes (418 848-2417)
Stoneham-et-Tewkesbury: 325, chemin du Hibou (418 848-2381)
Sainte-Brigitte-de-Laval: 414, avenue Sainte-Brigitte (418 825-2515)



avec la collaboration de



Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables

Beaupré, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury et Sainte-Brigitte-de-Laval



Les municipalités de Beaupré, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury et Sainte-Brigitte-de-Laval offrent maintenant, par l'intermédiaire d'un programme de réduction des déchets, de rembourser la moitié du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de couches lavables jusqu'à un maximum de 100 \$.

Ce programme s'applique aux parents d'enfants de moins d'un an résidant à Beaupré, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury et Sainte-Brigitte-de-Laval. Le programme de subvention prendra fin lorsque l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée sera épuisée ou sur décision du conseil municipal.

Comment participer?

- Acheter un ensemble de 20 couches lavables ou plus (la demande doit être déposée à la municipalité à l'intérieur de 90 et 120 jours, selon les municipalités)
- Remplir le formulaire de demande de remboursement (voir verso)
- Joindre l'original de la facture d'achat, une copie d'une preuve de résidence et une copie d'une preuve de naissance
- Se présenter au bureau municipal pour remettre les documents
Beaupré: 216, rue Prévost (418 827 - 4541)
Lac-Delage: 24, rue Pied-des-Pentes (418 848-2417)
Stoneham-et-Tewkesbury: 325, chemin du Hibou (418 848-2381)
Sainte-Brigitte-de-Laval: 414, avenue Sainte-Brigitte (418 825-2515)



avec la collaboration de



Formulaire de demande de remboursement

Identification du demandeur	
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Appartement : _____
Ville : _____	Code postal : _____
Tél. résidence : _____	Tél. bureau : _____ Poste : _____

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance ¹ : ____ / ____ / ____

Joindre obligatoirement à votre demande :

- Facture originale ^{2 3}
- Copie d'une preuve de résidence (compte de taxes ou bail)
- Copie d'une preuve de naissance (acte de naissance)

¹ Programme offert pour les enfants de moins d'un an

² Achat d'un ensemble composé d'un minimum de 20 couches en tissu réutilisables.

³ La demande doit être déposée à la municipalité dans un délai déterminé (90 ou 120 jours, selon les municipalités).

Signature du demandeur

____ / ____ / ____
Date

Formulaire de demande de remboursement

Identification du demandeur	
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Appartement : _____
Ville : _____	Code postal : _____
Tél. résidence : _____	Tél. bureau : _____ Poste : _____

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance ¹ : ____ / ____ / ____

Joindre obligatoirement à votre demande :

- Facture originale ^{2 3}
- Copie d'une preuve de résidence (compte de taxes ou bail)
- Copie d'une preuve de naissance (acte de naissance)

¹ Programme offert pour les enfants de moins d'un an

² Achat d'un ensemble composé d'un minimum de 20 couches en tissu réutilisables.

³ La demande doit être déposée à la municipalité dans un délai déterminé (90 ou 120 jours, selon les municipalités).

Signature du demandeur

____ / ____ / ____
Date

Formulaire de demande de remboursement

Identification du demandeur	
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Appartement : _____
Ville : _____	Code postal : _____
Tél. résidence : _____	Tél. bureau : _____ Poste : _____

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance ¹ : ____ / ____ / ____

Joindre obligatoirement à votre demande :

- Facture originale ^{2 3}
- Copie d'une preuve de résidence (compte de taxes ou bail)
- Copie d'une preuve de naissance (acte de naissance)

¹ Programme offert pour les enfants de moins d'un an

² Achat d'un ensemble composé d'un minimum de 20 couches en tissu réutilisables.

³ La demande doit être déposée à la municipalité dans un délai déterminé (90 ou 120 jours, selon les municipalités).

Signature du demandeur

____ / ____ / ____
Date

Formulaire de demande de remboursement

Identification du demandeur	
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Appartement : _____
Ville : _____	Code postal : _____
Tél. résidence : _____	Tél. bureau : _____ Poste : _____

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance ¹ : ____ / ____ / ____

Joindre obligatoirement à votre demande :

- Facture originale ^{2 3}
- Copie d'une preuve de résidence (compte de taxes ou bail)
- Copie d'une preuve de naissance (acte de naissance)

¹ Programme offert pour les enfants de moins d'un an

² Achat d'un ensemble composé d'un minimum de 20 couches en tissu réutilisables.

³ La demande doit être déposée à la municipalité dans un délai déterminé (90 ou 120 jours, selon les municipalités).

Signature du demandeur

____ / ____ / ____
Date